

► Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée)

L'engagement politique peut se définir comme toute forme d'action individuelle ou collective motivée par des valeurs politiques (Liberté, égalité, solidarité, souveraineté, sécurité, développement durable etc.) ou encore pour un individu ou un groupe de prendre parti sur des problèmes politiques. Généralement, l'engagement politique a pour but d'exercer une influence sur les détenteurs du pouvoir.

• Le vote

L'engagement politique peut tout d'abord prendre une forme individuelle et conventionnelle. Le vote désigne le fait d'exprimer une opinion lors d'une élection ou d'une réunion donnant lieu à une prise de décision. Toutefois, pour que le vote constitue un engagement politique il faut qu'il s'agisse d'une pratique régulière, voire constante (vote pour un même parti d'une élection à l'autre), qu'elle s'accompagne d'autres pratiques (discussions politiques, information sur les candidats ou le parti, suivi de la campagne électorale) et que la personne votant nourrisse des attentes importantes quant aux résultats de l'élection. Le vote est la forme d'engagement politique la plus fréquente.

• L'engagement associatif

L'engagement associatif correspond au fait d'être membre d'une association. Ce qui peut prendre différentes formes : dons, bénévolat, service civique. Les personnes affiliées à un parti politique, un syndicat, ou encore à des associations humanitaires, culturelles, sportives, etc. sont des adhérents. Les personnes qui s'engagent dans un parti politique, un syndicat ou encore une association humanitaire, culturelle, sportive etc. sont des militants. **Toutes les formes d'engagement associatif ne sont pas des engagements politiques : pour que l'engagement associatif soit politique il faut qu'il vise à influencer le pouvoir politique.** *On peut parler d'engagement associatif (et non pas politique) pour une personne qui distribue des colis alimentaires au Resto du cœur. Mais si cette personne s'engage lors de manifestation ou de campagne d'information contre la pauvreté, on peut alors parler d'engagement politique. De même, on peut parler d'engagement associatif (mais pas politique) pour une personne qui s'investit dans le fonctionnement d'un club sportif. Mais si cette personne s'engage pour l'accès au sport par exemple pour les personnes handicapées ou pour tous les jeunes dans les quartiers difficiles alors on peut parler d'un engagement politique.*

• Le militantisme

Au sein d'une association auquel il a adhéré, le militant est un adhérent actif. Ce qui signifie qu'il lutte activement pour défendre une cause et dès lors qu'il accepte d'effectuer bénévolement un travail de terrain et de participer à la vie de l'association (parti politique, syndicat, associations humanitaires etc.) On peut distinguer le militant professionnel dont le recrutement et l'engagement s'inscrivent dans le cadre d'une socialisation politique déjà forte. Le parcours de ce militant est structuré, son engagement pour l'association est durable et exclusif. Dans cette forme de militantisme il y a une suprématie du collectif sur l'individu (verticalité des décisions). Cette forme de militantisme s'accompagne généralement d'un engagement politique. Le militant libéral quant à lui s'engage dans une association à des fins personnelles. Ce militant peut adhérer et militer à plusieurs associations en même temps ; et peut changer d'associations, il ne s'inscrit pas dans une carrière et est très attaché à l'horizontalité des prises de décision. Cette forme de militantisme ne s'apparente généralement pas un engagement politique Enfin, le militant pragmatique trouve son engagement dans son enracinement sur le terrain et d'une expérience qui le touche. Sa militance répond à une urgence et l'action est au cœur de son engagement. Une fois le problème résolu, le militant met fin à son engagement. Cette forme de militantisme s'accompagne généralement d'un engagement politique

• La consommation engagée

Avec la consommation engagée la politique s'invite dans le marché. La participation politique ne se limite plus seulement au vote, aux associations ou à la rue, elle se déroule également dans les supermarchés et sur internet ou les individus « votent avec leurs dollars ». Ainsi, l'acte de consommation engagée peut se définir comme le fait que les consommateurs vont déplacer leurs gestes de consommation, dans le sens où, au lieu que la consommation corresponde seulement à la satisfaction des besoins, celle-ci permet en même temps de soutenir des causes collectives (enjeux écologiques, sociaux, etc). Par la consommation engagée le consommateur cherche donc à produire du changement social et mettre à l'agenda politique des gouvernants un certain nombre de sujets. La consommation engagée peut prendre trois formes : - L'appel au boycott (le refus d'achat) d'un produit ou d'une marque ; et ce afin généralement de mettre en évidence les externalités ou les coûts cachés liés aux activités de certaines entreprises. - Le moyen opposé « l'achat engagé » ou « *buycott* », avec l'objectif de promouvoir une cause par l'achat de tel ou tel produit fabriqué par telle ou telle entreprise. - Enfin, il existe d'autres moyens moins visibles dans l'espace public, souvent plus ancrés dans les territoires et en prise directe avec le secteur de l'économie sociale et solidaire, il s'agit par exemple des systèmes d'échanges locaux, des banques du temps, des monnaies sociales, des contrats locaux producteurs-consommateurs, des coopératives de consommation, des ateliers de réparation collectifs ou encore des cafés ou épiceries solidaires etc.

► Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).

• Le paradoxe de l'action collective

On observe d'une part que toute action collective a un coût pour l'individu (temps consacré à l'action, dépenses liées à l'action, et dans le cadre des conflits du travail : perte éventuelle de salaire et risque de stigmatisation de la part de l'employeur) et d'autre part des bénéfices ou avantages obtenus par l'action collective (aboutissement de la revendication, et dans le cadre des conflits du travail : augmentation des salaires, maintien de l'emploi, amélioration des conditions de travail etc.)

Or, même les individus qui n'ont pas participé à l'action collective peuvent tirer profit des résultats de l'action menée. En effet, les bénéfices de l'action collective sont généralement indivisibles (retrait ou mise en place d'une réforme, hausse des salaires ...). Ils profitent donc à tous, indépendamment de la participation ou non à l'action collective. Ils ont donc la caractéristique de biens collectifs, non rivaux et non excluables. Or, on sait qu'en économie, le problème posé par un bien collectif est celui de sa production. Les coûts étant individuels et le bénéfice collectif, il est individuellement rationnel de ne pas contribuer à la production de ce dernier. Par conséquent, rationnellement les individus ont donc intérêt à ne pas participer à une action collective pour ne pas avoir à en subir les coûts sachant qu'ils en tireront les avantages qu'ils aient ou non participé à l'action. On désigne ce phénomène par le terme de « passager clandestin » ou du « cavalier seul » (free rider en anglais). Autrement dit, il existe une tendance pour les membres d'un groupe à profiter du bénéfice d'une action collective en cherchant à payer le coût minimum, voire à échapper au coût de cette action en n'y participant pas. Par ailleurs, selon Mancur Olson, plus grand est le groupe et plus cette tendance est importante, puisque la pression collective sur l'individu qui pourrait l'inciter à participer à l'action collective est moins forte.

Ainsi, Olson met-il en lumière un paradoxe, désigné sous le terme de paradoxe de l'action collective : « Les grands groupes peuvent rester inorganisés et ne jamais passer à l'action même si un consensus sur les objectifs et les moyens existe ». **Le paradoxe démontre que compte tenu des rationalités individuelles l'action collective est improbable quand bien même les individus auraient collectivement intérêt à se mobiliser, qu'il existe un consensus sur les objectifs et des moyens d'action.**

Mais il existe plusieurs raisons qui peuvent conduire les individus à s'engager malgré le paradoxe de l'action collective :

• Les incitations sélectives négatives ou positives pour surmonter la tendance des individus à jouer la stratégie du passager clandestin et ainsi inciter les individus à s'engager malgré le paradoxe de l'action collective

Pour surmonter la tendance des individus à jouer la stratégie du « passager clandestin » ou du « ticket gratuit », les organisations de mobilisation (les syndicats notamment) peuvent inciter les individus à prendre part à l'action collective par le biais d'incitations sélectives. **Les politiques d'incitations sélectives désignent les mécanismes par lesquels une organisation de mobilisation cherche à encourager à la participation à une action ; elles sont dites sélectives car elles sont ciblées sur un certain nombre d'individus.**

À ce niveau, on peut distinguer des incitations sélectives d'ordre économique qui peuvent être financières ou matérielles, et des incitations sélectives d'ordre social, qui se composent d'éléments émotionnels et psychologiques. Parmi elles on peut distinguer les incitations négatives et les incitations positives.

Les incitations sélectives négatives consistent à pénaliser ceux qui n'ont pas participé à l'action et donc à accroître pour eux le coût de leur non-action. *Exemple d'incitations d'ordre économique : ceux qui n'ont pas participé à l'action sont exclus des avancées de l'action ; Exemple d'incitations d'ordre social : rejet du groupe et/ou stigmatisation de ceux qui n'ont pas participé à l'action.*

Les incitations sélectives positives consistent à diminuer le coût de l'action et/ou fournir aux participants des biens et prestations (matérielles ou symboliques) qui s'ajoutent au bien collectif (c'est-à-dire au résultat de l'action). *Exemples d'incitations d'ordre économique : prise en charge par le syndicat du paiement (même partiel) des jours de grèves, participation aux frais de transport pour se rendre à une manifestation ; réserver certains services ou emplois aux seuls adhérents à un syndicat. Exemples d'incitations d'ordre social : reconnaissance et/ou intégration de l'individu qui a participé à l'action et s'est mobilisé à un groupe etc.*

• Les rétributions symboliques pour surmonter la tendance des individus à jouer la stratégie du passager clandestin et ainsi inciter les individus à s'engager malgré le paradoxe de l'action collective

Le principal intérêt du paradoxe d'Olson est d'avoir démontré qu'il n'existait pas de lien direct entre l'existence d'intérêts communs à un groupe et sa mobilisation, focalisant ainsi l'attention sur le passage de l'action individuelle à la mobilisation collective.

Toutefois, si cette théorie permet de rendre compte des mobilisations fondées sur des intérêts économiques ou matériels, elle s'avère en revanche plus fragile lorsque les normes et les valeurs prennent une part essentielle de la mobilisation. Ainsi, son modèle peine à expliquer les engagements dont les participants ne tirent aucun avantage matériel, par exemple la participation aux

nouveaux mouvements sociaux pour des personnes qui ne sont pas directement concernées par le problème. Exemples : *un homme manifestant pour le droit des femmes ; une personne hétérosexuelle manifestant pour les droits des LGBT ; une personne de couleur blanche manifestant pour les droits civiques aux Etats-Unis dans les années 1950 etc.*

De même, toutes les organisations n'ont pas la possibilité d'offrir des incitations sélectives conséquentes alors même que les individus s'engagent.

Fondé sur le calcul économique, le paradoxe d'Olson fait donc l'impasse sur les sentiments de solidarité ou de sociabilité qui constituent des ferments tout aussi puissants de l'action collective que l'intérêt. Aussi, il convient de prendre en compte, pour tous les types de mobilisation, les rétributions symboliques pour expliquer l'action collective. **Les rétributions symboliques désignent les formes de récompense non matérielles qui proviennent de l'action collective.**

- Une partie des rétributions symboliques relève de l'estime de soi, liée au sentiment de faire l'histoire, à la satisfaction morale que procure l'engagement, le sentiment de se sentir utile ou encore de faire partie d'un collectif.

- Une autre partie relève de l'attachement à la cause défendue et à la volonté de défendre ses valeurs. L'individu se mobilise donc pour défendre des valeurs auxquelles il est profondément attaché, indépendamment de toute autre considération (notamment matérielle).

- Enfin, une dernière partie des rétributions symboliques relève des satisfactions liées à sa pratique même. Il existe un plaisir lié à l'activité militante : la solidarité, la cohésion, les risques ou les épreuves affrontés en commun ou encore les joies de la victoire ou à l'inverse les réconforts mutuels dans la défaite.

- **Le rôle du contexte des opportunités politiques comme source d'action collective et ainsi comme incitation des individus à s'engager malgré le paradoxe de l'action collective**

Des facteurs d'ordre contextuel interviennent également dans la fabrication de l'engagement politique. **La notion de structure des opportunités politiques vise à rendre compte des facteurs liés à l'environnement politique susceptibles d'influer sur les conditions d'émergence, de développement (de réussite ou d'échec) d'une action collective.** Ainsi et plus précisément, la structure des opportunités politiques désigne les caractéristiques du contexte politique qui influencent les chances d'un mouvement social d'atteindre ses objectifs.

À mobilisation égale le contexte politique et la structure des opportunités politiques influencent les chances de succès des mouvements sociaux. La structure des opportunités politiques se compose de plusieurs éléments essentiels tels que :

- le degré d'ouverture du système politique aux mouvements sociaux : selon les traditions et les cultures politiques, les orientations des gouvernants, les mobilisations collectives seront plus ou moins tolérées. Dès lors, dans les démocraties les mouvements sociaux ont plus de chances d'exister que dans les dictatures ou en présence de régimes politiques réprimant sévèrement toute forme de protestation.

- le degré de stabilité des alliances politiques : plus les rapports entre forces politiques sont conflictuels et concurrentiels et plus les groupes mobilisés peuvent espérer se faire entendre par leur camp et donc voir leurs revendications aboutir et donc plus ils se mobilisent (et inversement).

- de l'existence ou non de relais (politiques) : Plus il y a d'élus, des hauts fonctionnaires proches socialement ou sensibles à la cause et plus les groupes mobilisés peuvent espérer se faire entendre et voir leurs revendications aboutir et donc plus ils se mobilisent (et inversement).

- de la capacité d'un système politique à apporter des réponses aux mobilisations : Plus le pouvoir politique en place a la capacité de mettre en œuvre des actions sous forme de politiques publiques pour satisfaire les revendications et plus les groupes mobilisés peuvent espérer se faire entendre et voir leurs revendications aboutir et donc plus ils se mobilisent (et inversement).

Exemple : Résurgence du mouvement pro-vie aux États-Unis à partir de 2016

- *Ce mouvement a été porté par un degré d'ouverture important du système politique aux mouvement sociaux : les États-Unis sont une démocratie où le droit de manifester est reconnu. A fortiori quand le pouvoir politique adhère à la cause défendue (2016-2020)*

- *Le degré de stabilité des alliances politiques : Opposition très nette et claire entre Républicains et Démocrates sur le droit à l'avortement. Cette question est donc un enjeu de mobilisation pour chaque camp.*

- *L'existence ou non de relais politiques : De 2016 à 2020, le Président des États-Unis soutient ostensiblement le mouvement pro-vie et s'engage en participant lui-même à la manifestation de janvier 2020.*

- *De la capacité d'un système politique à apporter des réponses aux mobilisations : Basculement de la Cour Suprême de 6 juges progressistes sur 9 à 3 juges progressistes sur 9 et donc de 3 juges conservateurs à 6 juges conservateurs. Et finalement à l'infirmité de l'arrêt Roe versus Walde de 1973 le 24 juin 2022.*

► Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).

• Un engagement politique qui dépend de la catégorie socioprofessionnelle et du niveau de diplôme

On observe que la catégorie socio-professionnelle ainsi que le niveau de diplôme jouent un rôle dans l'engagement politique. Plus la PCS est favorisée économiquement, socialement et symboliquement et plus le niveau de diplôme est élevé et plus l'engagement politique (en termes de vote notamment ou d'adhésion à un syndicat ou un parti politique) est élevé. Une telle relation positive peut s'expliquer tout d'abord par le fait qu'objectivement l'accumulation des connaissances et compétences scolaires favorise l'acquisition des connaissances pour se repérer dans l'univers politique, pour en cerner les enjeux et les problématiques et être en mesure de se forger et d'exprimer une opinion. Par ailleurs et subjectivement un capital culturel élevé peut procurer aux individus un sentiment de légitimité dans leur engagement politique. De plus, militer implique des compétences objectives (prendre la parole en public, dans ou hors de l'organisation, écrire, planifier des actions collectives...) inégalement réparties dans la population, car assez largement corrélées au capital culturel. De même, on peut supposer que le degré d'intégration à la société (emploi stable en CDI, bien rémunéré ; fort réseau de sociabilité) favorise également l'engagement politique. Alors même que la moyennisation a contribué à l'érosion de la conscience de classe. Ainsi, alors qu'à une époque c'est le capital militant (à défaut du capital culturel) qui pouvait expliquer l'engagement politique marqué des milieux populaires, le déclin de ce capital militant, que l'on peut notamment illustrer par la baisse du taux de syndicalisation ou du vote à gauche pour les classes populaires, conduit à un moindre engagement politique des milieux populaires par rapport aux milieux favorisés.

Par ailleurs, pour le sociologue R. INGLEHART l'émergence et le développement des nouveaux mouvements sociaux à partir des années 1960, qui sont des actions collectives défendant des valeurs post-matérialistes, peut s'expliquer en partie par une augmentation des niveaux de vie et une montée de l'instruction. Par conséquent, on peut penser que les catégories sociales favorisées et souvent diplômées, et par ailleurs, moins soumises aux contraintes matérielles de l'existence, vont davantage se mobiliser que les catégories populaires pour des causes sociétales (mouvement en faveur des femmes, mouvement pour l'égalité des droits civiques, mouvement LGBT, ou encore la défense de l'environnement etc.) tandis que les catégories sociales populaires et peu diplômées peuvent davantage se mobiliser pour défendre des valeurs matérielles comme le pouvoir d'achat, le maintien de l'emploi ou encore la défense des droits sociaux (chômage, retraite etc.)

• Un engagement politique qui dépend de l'âge et de la génération

L'âge désigne le nombre d'années vécues par une personne. On peut regrouper une population par tranche d'âge. En revanche, le terme génération désigne un groupe d'individus qui sont nés au même moment et qui ont vécu lors d'une même période, ce qui peut les amener à avoir des pratiques et des valeurs communes. Ainsi, un individu changera d'âge au cours de sa vie mais pas de génération.

L'engagement politique dépend de la génération

Pour Anne MUXEL, toute génération nouvelle reprend en partie les usages de la citoyenneté et les modes de participation politique de celles qui l'ont précédée, mais elle les recompose et les réinvente aussi. Continuités et ruptures s'ajustent donc en fonction des événements, des circonstances, ainsi que des évolutions des institutions et du système politique lui-même. L'engagement politique d'une nouvelle génération se construit et prend forme à partir d'un double dynamique, celle l'héritage et celle de l'expérimentation. Il s'inscrit dans la négociation que toute génération nouvelle doit faire, d'une part, avec la culture politique dont elle hérite et, d'autre part, avec les conditions d'expérience propres à la conjoncture historique et politique dans laquelle elle prend place. C'est dans cette tension que la politisation d'une nouvelle génération prend son essor et qu'elle doit être interprétée.

Exemples :

- la génération des baby-boomers a été une génération particulièrement mobilisée politiquement à l'image de la génération qui l'a précédée. Mais, alors que l'engagement politique de la génération précédente a porté exclusivement sur des enjeux matériels et a pris la forme de conflits du travail offensifs, nombreux et institutionnalisés ; la génération des baby-boomers va défendre également des valeurs post-matérialistes basées sur la paix, l'égalité ou encore la liberté (Mai 1968).

- de même, selon Anne MUXEL l'engagement politique de la génération Z (à partir du milieu des années 1990 jusqu'au début des années 2010) s'inscrit en rupture avec la génération qui la précède, en se fondant d'abord sur un désir d'autonomie et de non-embrièvement dans les organisations politiques traditionnelles. Elle peut avoir de véritables engagements, comme la génération précédente, mais ces derniers sont souvent de courte durée. Le sociologue Jaque ION qualifie cette forme d'engagement de non conventionnel et ciblé. Ainsi, la génération Z développe de nouvelles formes de militantisme prenant appui sur des initiatives plus autonomes, plus individualisées et plus ciblées. Elle est moins dans le discours, moins dans l'idéologie, moins dans l'organisation. Elle est sans doute davantage dans l'expressivité et davantage dans l'émotion. Enfin, la génération Z ne défend pas des causes qui la concernent directement, à la différence des générations qui l'ont précédée, mais davantage des causes humanistes et universalistes (tolérance et respect des différences, l'environnement etc.)

L'engagement politique dépend de l'âge

On observe des disparités importantes en termes de vote en fonction de l'âge. Le taux d'abstention aux différentes élections est généralement beaucoup plus élevé chez les jeunes que chez les seniors. Le comportement dominant des jeunes face au vote est donc un vote intermittent : les jeunes ne votent généralement que pour les élections « importantes à leurs yeux » et expriment également une défiance plus marquée à l'égard du champ politique et des partis que leurs aînés.

Une autre différence entre les jeunes et les personnes plus âgées peut être notée, s'agissant de la disponibilité des personnes pour la mobilisation collective en fonction de l'âge. Pour Anne MUXEL si la reconnaissance de la légitimité de la protestation politique s'est assez largement diffusée dans la population, celle-ci s'affirme d'autant plus que l'on est jeune. Les jeunes se mobilisent aussi davantage que leurs aînés pour les causes humanitaires ou engageant les valeurs humanistes et universalistes et d'une façon générale lorsqu'une atteinte aux droits des personnes est perçue et dénoncée. La diversité des sujets de mobilisation collective montre que, les jeunes sont relativement peu centrés sur des problèmes qui leur seraient spécifiques, et très centrés sur les problèmes touchant au fonctionnement et à l'organisation de la société.

Selon Anne MUXEL, il faut également souligner la propension des jeunes à choisir le terrain associatif plus que les organisations traditionnelles, partis ou syndicats. Leur engagement associatif correspond à leur demande d'actions concrètes et directes. Il répond à une conception de l'engagement plus libre, sans embrigadement, sans tutelle hiérarchique, et pouvant s'exprimer de façon ponctuelle. Les jeunes peuvent rallier certaines mobilisations impulsées par des associations, se reconnaître dans les causes défendues, sans pour autant franchir le pas d'une adhésion ferme et durable.

Enfin, dernier trait de la panoplie de l'engagement des jeunes générations, celui qui renvoie à ses outils et moyens d'expression. Familiers des techniques de communication et des nouvelles technologies, les jeunes savent mieux que leurs aînés instrumentaliser l'action collective et son indispensable médiatisation.

• Un engagement politique qui dépend du genre

Pendant très longtemps les femmes ont voté plus à droite que les hommes ; mais depuis le milieu des années 1995, on ne constate plus d'écarts significatifs droite/gauche entre les hommes et les femmes. De même, les taux de participation et/ou d'abstention sont similaires. De même le taux d'adhésion aux associations est comparable (39% pour les Femmes et 42% pour les Hommes en France en 2016)

Mais, globalement les hommes participent plus à la sphère politique que les femmes et ont un engagement politique plus marqué. Cette inégalité traduit d'abord les différences de position dans l'espace social entre les hommes et les femmes et plus précisément dans le monde du travail. Quand les femmes étaient moins actives que les hommes, elles étaient moins présentes dans la vie politique et moins engagées politiquement. Toutefois, aujourd'hui et désormais, plus elles sont intégrées professionnellement et plus leur comportement s'aligne sur celui des hommes. Néanmoins, il n'en demeure pas moins qu'à niveau de diplôme et d'activité égal les femmes s'engagent moins dans la politique et son univers conflictuel et ce pour plusieurs raisons :

- les femmes sont moins tentées que les hommes de participer à des actions contestataires. S'engager dans une activité militante pré suppose l'incorporation durant la socialisation primaire et ou secondaire d'inclinations à la contestation et à l'action collective. Mais en raison de la dimension genrée de la socialisation ces dispositions sont inégalement distribuées entre femmes et hommes. Ainsi, ce sont ces derniers qui disposent plus massivement du goût pour la contestation et l'action collective tandis que la socialisation des premières aura tendance à les tenir à distance du militantisme.

- la sociologie du militantisme a également insisté sur l'importance des « disponibilités biographiques », entendues comme l'absence de contraintes personnelles, telles que l'emploi, la vie de couple ou la parentalité etc. Or, le maintien d'une forte inégalité dans la répartition des tâches ménagères et des soins des enfants constitue un frein beaucoup plus conséquent à l'engagement des femmes qu'à celui des hommes.

- de même, du fait de la socialisation genrée dont elles sont victimes les femmes peuvent se sentir moins légitimes que les hommes pour exprimer une idée politique ou exprimer une contestation. Pierre BOURDIEU parlait de « *l'efficacité symbolique du préjugé défavorable socialement institué* ».

- enfin, les femmes peuvent être victimes de discriminations négatives notamment dans l'exercice des mandats politiques. Ainsi, même si les lois sur la parité politique ont permis de faire avancer la représentativité des femmes, celles-ci restent sous-représentées dans certains mandats électifs comme ceux de députés, sénateurs, maires ou encore présidents de conseil départemental ou régional.

► Comprendre la diversité des transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

Une action collective est une action commune et concertée des membres d'un groupe afin d'atteindre des objectifs communs dans un environnement donné.

• La diversité des transformations des objets de l'action collective

Des transformations qui concernent les conflits du travail

Durant tout le XIX^{ème} siècle les conflits du travail ne sont pas institutionnalisés. Ils sont relativement peu nombreux et relativement très violents, la répression dont font l'objet les ouvriers est importante.

À la fin du XIX^{ème} siècle, les conflits du travail vont s'institutionnaliser avec le vote de deux lois majeures. En 1864 c'est la reconnaissance du droit de grève, puis la loi de 1884 autorise la création des syndicats. Ainsi, du début du XX^{ème} siècle jusqu'aux années 1980, les conflits du travail sont institutionnalisés (le rôle des syndicats est, alors, très important). Dans une période de croissance économique soutenue et une conscience de classe forte, les conflits du travail sont très nombreux et offensifs, c'est-à-dire que les conflits ont pour objet d'obtenir de nouveaux droits sociaux, une hausse des rémunérations ou encore des améliorations dans les conditions de travail etc. Les conflits du travail au cours de cette période sont un moteur du changement social.

Toutefois, à partir du début des années 1980, plusieurs facteurs vont participer à transformer les conflits du travail. Parmi eux on peut citer notamment : le ralentissement de la croissance économique, la montée du chômage, la baisse de la syndicalisation et la montée de l'individualisme. Ainsi, les conflits du travail vont devenir moins nombreux et plus défensifs. Désormais il ne s'agit plus d'acquiescer de nouveaux droits sociaux mais de maintenir les droits sociaux acquis (conflits sur les retraites ou visant le maintien de l'emploi par exemple). Par ailleurs, le rôle des syndicats va s'affaiblir au profit d'autres formes d'organisation des travailleurs telles que les coordinations.

Toutefois, même s'ils déclinent numériquement il convient de souligner le fait que les conflits du travail persistent et restent même prédominants dans nos sociétés modernes.

Des nouveaux enjeux de mobilisation à travers les Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS) ...

À partir des années 1960, vont se développer dans les sociétés modernes des NMS qui vont se caractériser par de nouveaux enjeux, dans la mesure où ils élargissent le domaine du droit c'est-à-dire qu'ils ne visent plus seulement à agir sur le domaine du droit du travail (conflits du travail), mais ces NMS vont prioritairement s'attacher à défendre de nouvelles valeurs qualifiées par certains auteurs de post-matérialistes : l'égalité, la tolérance, la fraternité, le bien-être, la nature etc. Force est donc de constater qu'aux revendications catégorielles semblent s'être substituées des revendications qualitatives susceptibles d'impliquer la société dans sa globalité et non plus seulement le monde du travail. Ce sont désormais ces NMS qui jouent une place majeure dans le changement social.

Pour le sociologue, Ronald INGLEHART, ces NMS trouvent leurs origines dans l'élévation des niveaux de vie liée au développement économique qui conduit à un changement culturel dans les nouvelles générations plus diplômées. Il observe une nette tendance au recul de l'attachement à l'amélioration des moyens de subsistance et à la sécurité dans les pays développés ou en voie de développement : ces valeurs « matérialistes. » seraient remplacées par d'autres objectifs, dits post-matérialistes liés à l'épanouissement de la personne et à des revendications touchant à l'approfondissement de la démocratie. Cela explique que ce type de comportement soit le fait de milieux sociaux plus privilégiés que défavorisés.

Par ailleurs, une autre explication majeure du développement des NMS est le processus d'individualisation qui va caractériser les sociétés modernes à partir des années 1950. À savoir le processus par lequel les individus ont peu à peu acquis une capacité à se définir par eux-mêmes et non en fonction de leur appartenance à telle ou telle entité collective. Autrement dit, ce mouvement d'autonomie progressive des individus par rapport aux grandes institutions et finalement à la possibilité croissante pour chaque individu d'agir par lui-même (processus de subjectivation) vont amener les individus à remettre en cause les valeurs traditionnelles des sociétés occidentales et à défendre de nouvelles valeurs comme celle notamment de l'égalité.

Ne pas confondre : individualisation (processus d'autonomisation et d'émancipation des consciences – subjectivisation –) et individualisme (état qui caractérise le repli d'un individu sur ses intérêts personnels). **L'individualisation est liée à la possibilité de l'action collective et de la solidarité, tandis que l'individualisme est associé à la baisse de l'action collective.**

... ou bien encore les luttes minoritaires

Certains NMS peuvent être qualifiés de luttes minoritaires. C'est Louis WIRTH qui donne en 1945 une définition sociologique de ce que l'on peut appeler les minorités. Cet auteur met l'accent non pas sur un critère numérique et donc quantitatif, mais sur l'expérience de la discrimination comme dénominateur commun d'un groupe social. Une minorité est un groupe de

personnes qui, en raison de leurs caractéristiques physiques ou culturelles, sont distinguées des autres dans la société dans laquelle elles vivent, par un traitement différentiel et inégal, et qui par conséquent se considèrent comme faisant l'objet d'une discrimination collective.

De même, pour Didier et Éric FASSIN, « la minorité, à la différence de la communauté, n'implique pas nécessairement l'appartenance à un groupe et l'identité d'une culture ; elle requiert en revanche l'expérience partagée de la discrimination ». Le concept de « minorité » permet alors de rendre compte de cette position dominée dans la société.

L'exemple type de luttes minoritaires peut être le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis dans les années 1960 ; les personnes de couleur étant jusque-là fortement discriminées. Mais on peut aussi penser au mouvement LGBT, de même qu'au mouvement des femmes. En revanche, certains NMS ne sont pas, par définition, des luttes minoritaires tels que le mouvement environnemental ou le mouvement altermondialiste ou encore étudiant.

• Les transformations des acteurs de l'action collective

Du côté des acteurs de l'action collective, on peut noter que les syndicats et partis politiques ont vu leur rôle décliner au cours des décennies passées et ont perdu le monopole de la protestation, au profit d'une part des associations et d'autres part d'organisations ou de groupements de citoyens. Ces derniers ne vivent, parfois, que le temps de l'action, sans leaders identifiés, peu institutionnalisés, et privilégient un fonctionnement informel, décentralisé et en réseaux (à l'instar du mouvement des gilets jaunes).

Mais il ne faut pas oublier que les acteurs les plus institutionnalisés (partis politiques et, plus encore, syndicats) restent les principales « organisations de mouvement social ».

Par ailleurs, si on observe l'émergence de « nouveaux militants » comme le militant pragmatique il n'en demeure pas moins que les militants traditionnels perdurent (Le militant professionnel). Ainsi, on peut souligner tant l'existence de militants traditionnels totalement investis dans leurs organisations que de militants pragmatiques, attachés à leur liberté de pensée, à leur autonomie, refusant les mécanismes de délégation, s'engageant pour des actions aux objectifs bien identifiés et susceptibles de mettre à tout moment un terme à leur engagement une fois le problème résolu.

• Les transformations des répertoires de l'action collective

La notion de répertoire d'action collective a été forgée par Charles TILLY. Les répertoires de l'action collective regroupent toutes les formes d'action à la disposition des individus. Cet auteur insiste sur l'idée que chaque groupe développe son propre rapport à la contestation et que les techniques utilisées diffèrent selon sa culture, ses traditions, ses habitudes, ses moyens et l'interaction que va rendre possible ou au contraire complexe l'usage de tel ou tel répertoire. Le choix d'un mode d'action sera fonction de trois éléments : les moyens que l'époque permet ; la culture singulière du groupe activiste ; la situation d'interaction avec les forces répressives. Selon Charles TILLY on assisterait à une modification profonde des répertoires d'action collective à partir du milieu du XIX^{ème} siècle. En effet, ces répertoires évoluent en fonction de la structure des opportunités politiques, à savoir de ce qui est ou non permis, possible ou pas, mais aussi des acteurs qui y font appel.

On peut tout d'abord souligner le fait que la grève (action collective consistant en une cessation concertée du travail par les salariés d'une entreprise ou d'une administration, d'un secteur économique, d'une catégorie professionnelle ou par extension de toute autre personne productive) ait vu son rôle décliner au fil des décennies.

Aujourd'hui, la manifestation apparaît comme une forme d'action collective privilégiée et ce pour plusieurs raisons : action visible, pluralité des formes (défilé calme ou agité, présence de banderoles et/ou de sono ou non, déguisements etc.), capacité informative forte (banderoles, slogans etc.), établissement d'un rapport de force, ou encore coûts moindres que la grève etc.

Enfin, il existe désormais des actions non conventionnelles, des formes atypiques de protestation collective, c'est-à-dire qu'elles échappent dans une large mesure au dispositif traditionnel qu'est la grève et aux dispositifs institutionnels de concertation. Elles sont le produit plus ou moins spontané de la capacité de réaction du corps social, d'une forme de « contrôle démocratique » mettant directement en cause l'ordre établi. Parmi elles on peut citer : les boycotts, les marches, les occupations de locaux, les expositions et les campagnes publicitaires, les sit-in, les pétitions etc. Il s'agit à travers ces types d'actions d'interpeller les populations et ce notamment en ayant recours aux médias. La grande majorité de ces autres formes d'action collective sont mises en œuvre par les nouveaux mouvements sociaux et des luttes minoritaires (qui sont des NMS !).

	Avant les années 1970	Après les années 1970
Les objets de l'action collective	Revendications matérialistes centrées sur le travail (hausse des salaires, réduction du temps de travail, amélioration des conditions de travail), sur le statut salarial (protection de l'emploi) et la protection sociale (droits sociaux : assurance chômage, maladie, vieillesse). Revendications offensives visant à la conquête de nouveaux droits.	Déclin des revendications matérialistes de nature offensive et montée des revendications défensives (lutte pour le maintien de l'emploi, défense des droits sociaux : chômage, retraite etc.) Diversification des motifs des conflits du travail (santé et bien-être au travail). Diversifications des motifs des conflits qui deviennent post-matérialistes et élargissent le champ du droit : NMS et luttes minoritaires.
Principales raisons des transformations des objets de l'action collective	Le déclin des conflits du travail offensifs s'explique par l'amélioration considérable des conditions de travail depuis le 19^{ème} siècle, la montée des niveaux et l'harmonisation des modes de vie (déprolétarianisation de la classe ouvrière), la désindustrialisation (baisse numérique du nombre d'ouvriers et disparition des bastions ouvriers), la baisse de la conscience de classe et la montée de l'individualisme. La montée des conflits du travail défensifs s'explique par le ralentissement de la croissance économique, la montée du chômage et de la précarité et la remise en cause de certains droits sociaux. La montée des NMS et des luttes minoritaires s'explique par la montée des niveaux de vie qui a conduit à un changement culturel dans les nouvelles générations plus diplômées. De même que par le processus d'individualisation. De plus, lorsque la plupart des revendications matérielles sont satisfaites l'homme peut se tourner vers des revendications post-matérialistes et qui relèvent de valeurs humanistes.	
	Avant les années 1970	Après les années 1970
Les acteurs de l'action collective	Syndicats Partis politiques (notamment PCF)	Déclin des syndicats et des partis politiques Essor des associations qui vont porter les Nouveaux Mouvements sociaux (NMS) et des groupements de citoyens.
Principales raisons des transformations des acteurs de l'action collective	Les objets de l'action collective se sont transformés (déclin des conflits du travail) Tendance à l'autonomisation des mouvements sociaux post-matérialistes (NMS et luttes minoritaires) mais également dans la sphère du travail (coordinations) par rapports aux acteurs politiques et associatifs traditionnels (Partis et syndicats). Montée de l'individualisme (montée de l'aspiration à l'autonomie) et préférence marquée pour des instances décentralisées.	
	Avant les années 1970	Après les années 1970
Les répertoires de l'action collective	Les modèles dominants du mouvement ouvrier : grèves et manifestations.	Déclin du recours à la grève mais maintien du recours à la manifestation. Diversification des modes d'action qui se sont désinstitutionnalisés, qui se veulent plus spectaculaires et symboliques et visant parfois une dimension internationale.
Principales raisons des transformations des répertoires de l'action collective	Dans le monde du travail, la montée de l'individualisme va conduire au déclin du rôle des syndicats et à l'augmentation du rôle des corporations. La montée de l'individualisme amène les individus à privilégier des modes d'action	

	non traditionnels et diversifiés. L'essentiel est d'interpeller les médias. Essor du rôle du numérique.
--	--